



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
3 mars 2020  
Français  
Original : anglais

## Commission des stupéfiants

### Soixante-troisième session

Vienne, 2-6 mars 2020

### Projet de rapport

*Rapporteur* : Emmanuel Nweke (Nigéria)

## Organisation de la session et questions administratives

### A. Consultations informelles préalables

1. Lors des consultations informelles préalables présidées par la Première Vice-Présidente, Dominika Krois (Pologne), et tenues le 28 février 2020, la Commission des stupéfiants a procédé à un examen préliminaire des projets de résolutions qui avaient été déposés à la date limite du 3 février 2020, conformément à sa décision 55/1, et discuté de questions liées à l'organisation de sa soixante-troisième session.

### B. Ouverture et durée de la session

2. La Commission a tenu sa soixante-troisième session à Vienne du 2 au 6 mars 2020. Son président a ouvert la session. Le Chef du Service médical commun des organismes des Nations Unies à Vienne a fait une présentation. La Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a prononcé une allocution d'ouverture. Le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a fait une déclaration. La Commission a ensuite visionné un message vidéo du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé.

3. Des déclarations liminaires ont été faites par l'observateur de la Malaisie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), la représentante de la Thaïlande (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique) et le représentant de la Croatie (au nom de l'Union européenne et de ses États membres ainsi que de l'Albanie, de l'Arménie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, de l'Islande, de la Macédoine du Nord, du Monténégro, de la République de Moldova, de Saint-Marin, de la Serbie et de l'Ukraine).

### C. Participation

4. Ont participé à la session les représentants de [...] États membres de la Commission ([...] n'étaient pas représentés). Y ont également assisté les observateurs de [...] autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'États



non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres. La liste des participants est publiée sous la cote E/CN.7/2020/INF/2.

## D. Élection du Bureau

5. À la section I de sa résolution 1999/30, le Conseil économique et social a décidé que, à compter de l'an 2000, la Commission des stupéfiants devrait, à la fin de chaque session, élire son bureau pour la session suivante et encourager ce dernier à jouer un rôle actif dans les préparatifs des réunions ordinaires et des réunions intersessions de la Commission pour permettre à celle-ci de donner des orientations continues et efficaces au programme contre la drogue de l'ONUDC.

6. Conformément à cette résolution et à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, la Commission a, à l'issue de la reprise de sa soixante-deuxième session, le 13 décembre 2019, ouvert sa soixante-troisième session afin d'élire son bureau pour cette session. À cette séance, elle a élu le Président, le Deuxième Vice-Président et la Troisième Vice-Présidente.

7. Le 10 décembre 2019, le Groupe des États d'Europe orientale a présenté la candidature de Dominika Krois (Pologne) à la fonction de premier vice-président. Le 7 février 2020, le Groupe des États d'Afrique a présenté la candidature d'Emmanuel Nweke (Nigéria) à la fonction de rapporteur. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 2 mars 2020, la Commission a élu sa première vice-présidente et son rapporteur.

8. Compte tenu de la rotation des fonctions selon le principe de la répartition régionale, les membres du Bureau de la Commission à sa soixante-troisième session et leurs groupes régionaux respectifs étaient les suivants :

<i>Fonction</i>	<i>Groupe régional</i>	<i>Membre</i>
Président	États d'Asie et du Pacifique	Mansoor Ahmad Khan (Pakistan)
Première Vice-Présidente	États d'Europe orientale	Dominika Krois (Pologne)
Deuxième Vice-Président	États d'Europe occidentale et autres États	Ghislain D'hoop (Belgique)
Troisième Vice-Présidente	États d'Amérique latine et des Caraïbes	Gloria Navarrete (Chili)
Rapporteur	États d'Afrique	Emmanuel Nweke (Nigéria)

9. Conformément à la résolution 1991/39 du Conseil économique et social et à la pratique établie, un groupe composé des Présidents des cinq groupes régionaux, du Président du Groupe des 77 et de la Chine et du représentant ou de l'observateur de l'État assurant la présidence de l'Union européenne aide le Président de la Commission à régler les questions d'organisation. Ce groupe et les membres du Bureau constituent le bureau élargi prévu dans la résolution 1991/39 du Conseil.

10. Pendant la soixante-troisième session de la Commission, le bureau élargi s'est réuni les 3 et [...] mars 2020 pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

## E. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

11. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 2 mars 2020, la Commission a adopté par consensus son ordre du jour provisoire et le projet d'organisation de ses travaux (E/CN.7/2020/1),

conformément à la décision 2018/246 du Conseil économique et social. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Débat général.

*Débat consacré aux activités opérationnelles*

4. Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique :
  - a) Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
  - b) Directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
  - c) Méthodes de travail de la Commission ;
  - d) Composition des effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et questions connexes.

*Débat consacré aux questions normatives*

5. Application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues :
  - a) Modifications du champ d'application du contrôle des substances ;
  - b) Examen de substances en vue d'éventuelles recommandations d'inscription aux Tableaux des Conventions : difficultés à résoudre et travaux futurs de la Commission des stupéfiants, de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organe international de contrôle des stupéfiants ;
  - c) Organe international de contrôle des stupéfiants ;
  - d) Coopération internationale visant à assurer la disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques tout en empêchant leur détournement ;
  - e) Autres questions découlant des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.
6. Suivi de la mise en œuvre, aux niveaux national, régional et international, de tous les engagements à aborder et combattre le problème mondial de la drogue énoncés dans la Déclaration ministérielle de 2019 :
  - a) Examen de la version étoffée et rationalisée du questionnaire destiné aux rapports annuels, comme indiqué dans la Déclaration ministérielle de 2019<sup>1</sup>.
7. Coopération et coordination interinstitutions des actions menées pour aborder et combattre le problème mondial de la drogue.
8. Recommandations des organes subsidiaires de la Commission.
9. Contributions de la Commission aux travaux du Conseil économique et social, conformément à la résolution [72/305](#) de l'Assemblée générale, y

<sup>1</sup> Déclaration ministérielle sur le renforcement des actions que nous menons aux niveaux national, régional et international, pour accélérer la mise en œuvre de nos engagements communs à aborder et combattre le problème mondial de la drogue, onzième paragraphe de la section « Voie à suivre ».

compris concernant le suivi, l'examen et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

\* \* \*

10. Ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session de la Commission.
  11. Questions diverses.
  12. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante-troisième session.
-